



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

Centre d'information et d'orientation
Creuse
Site de Guéret-Aubusson

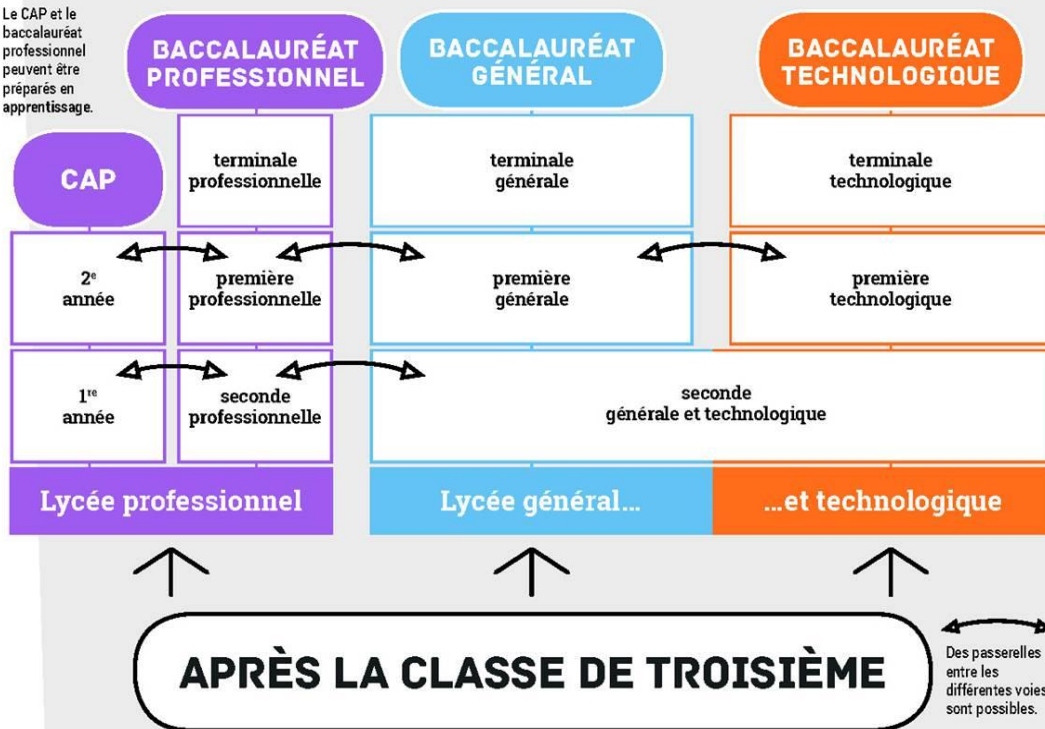
1 place Varillas
CS 20129
23003 GUERET cedex

Tél. : 05.87.86.61.60
Email : ce.cio.creuse@ac-limoges.fr

L'ORIENTATION POST 3EME

LA SCOLARITÉ AU LYCÉE

Le CAP et le baccalauréat professionnel peuvent être préparés en apprentissage.



Le CAP (certificat d'aptitude professionnelle)

QUELLES ÉTUDES ?

Le CAP se prépare en 2 ans après la classe de 3e, soit en lycée professionnel, soit en CFA (centre de formation d'apprentis). Le CAP agricole est proposé en établissement d'enseignement agricole.

QUEL PROGRAMME ?

Bien des changements par rapport au collège. La formation comporte :

- Des enseignements professionnels représentant un peu plus de la moitié de l'emploi du temps. Ils se déroulent sous forme de cours, de TP (travaux pratiques) et de travaux en atelier, en intérieur ou en extérieur, en fonction de la spécialité choisie. Des enseignements en co-intervention sont aussi proposés : le professeur de la spécialité professionnelle intervient avec le professeur de français et avec le professeur de mathématique. Des heures sont également consacrées à la réalisation d'un chef-d'œuvre (projet pluridisciplinaire destiné à témoigner de l'acquisition des gestes professionnels).
- Des enseignements généraux : français, histoire-géographie, enseignement moral et civique, mathématiques-physique-chimie, prévention-santé-environnement, langue vivante, arts appliqués et culture artistique, EPS. Ils couvrent presque la moitié de l'emploi du temps hebdomadaire. Certains sont appliqués à des activités professionnelles, par exemple la biologie appliquée à la coiffure ou encore les sciences physiques dans le domaine de l'électricité.
- Un volume horaire dédié à la consolidation des acquis, à l'accompagnement personnalisé et à l'accompagnement au choix d'orientation (sous la forme de soutien, d'aide individualisée, de tutorat ou encore d'aide à la poursuite d'études).
- Des périodes de formation en milieu professionnel de 12 à 14 semaines de stages selon les spécialités, réparties sur les 2 ans, de manière variable selon les établissements.

Pour en savoir plus rendez-vous sur le site www.onisep.fr rubrique « lycée CFA » « au lycée professionnel et au CFA ».

Le baccalauréat professionnel

En fin de 3^{ème}, lors des vœux d'orientation, els élèves choisissent parmi les familles de métiers (10 familles en seconde professionnelle) ou les spécialités de bac professionnel.

AU PROGRAMME

Des **enseignements professionnels** : enseignements professionnels en co-intervention en français et en mathématiques-sciences, la réalisation d'un chef d'œuvre à partir de la 1^{re} pro, prévention-santé-environnement, économie-gestion ou économie-droit selon la spécialité.

Des enseignements professionnels et des enseignements généraux sont liés à la spécialité du bac professionnel, avec des différences selon que le bac professionnel relève du secteur de la production (agriculture, espaces verts, génie civil, matériaux, mécanique-électricité...) ou du secteur tertiaire (transports, logistique, commerce, gestion, services aux personnes...).

Des **enseignements généraux** : français, histoire-géographie, enseignement moral et civique, mathématiques, langue vivante, sciences physiques et chimiques ou langue vivante (selon les spécialités), arts appliqués et culture artistique, EPS.

Des périodes de formation en milieu professionnel (entre 18 et 22 semaines de stages réparties sur 3 ans).

Un accompagnement personnalisé : tout au long du parcours de bac professionnel, ce dispositif est proposé en fonction des besoins des élèves et de leurs projets personnels. Cet accompagnement personnalisé peut prendre la forme d'un travail de soutien, d'approfondissement et d'aide à l'orientation, en particulier pour la préparation à la poursuite d'études. Un accompagnement au choix d'orientation est aussi proposé.

Le **CAP et le baccalauréat professionnel peuvent être préparés en alternance**. Vous devrez chercher une entreprise d'accueil le plus tôt possible, bien avant la fin de l'année scolaire qui précède, puis vous inscrire dans un CFA (centre de formation des apprentis).

Pour en savoir plus rendez-vous sur le site www.onisep.fr rubrique « lycée CFA » « au lycée professionnel et au CFA ».

La classe de seconde générale et technologique

Français	4h
Histoire / géographie	3h
Langue vivante 1 et 2	5h30
Sciences économiques et sociales	1h30
Mathématiques	4h
Physique-chimie	3h
Sciences de la vie et de la terre	1h30
Education Physique et Sportive	2h
Enseignement moral et civique	18h annuelles
Sciences numériques et technologie	1h30

2 ENSEIGNEMENTS OPTIONNELS

En fonction de leur capacité de travail et de leurs centres d'intérêt, les élèves peuvent choisir un enseignement optionnel au choix parmi :

- langues et cultures de l'Antiquité : latin ;
- langues et cultures de l'Antiquité : grec ;
- LVC étrangère ou régionale ;
- langue des signes française ;
- arts (arts plastiques, cinéma-audiovisuel, histoire des arts, danse, musique ou théâtre) ;
- éducation physique et sportive (EPS)

Ils peuvent également choisir un enseignement technologique :

- management et gestion ;
- santé et social ;
- biotechnologies ;
- sciences et laboratoire ;
- sciences de l'ingénieur ;
- création et innovation technologiques ;
- création et culture-design ;
- culture et pratique de la danse, de la musique ou du théâtre

Choix possibles pour les enseignements optionnels :

Aucune option,

1 option,

2 options : 1 option générale + 1 option techno ou Latin-grec

ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ POUR TOUS LES ÉLÈVES

Il est destiné à répondre plus étroitement aux besoins des élèves tout au long de l'année. Il peut comprendre des activités variées, en particulier :

- du travail et du soutien sur les méthodes, pour aider les élèves à s'adapter aux exigences du lycée ;
- de l'approfondissement, pour aborder certaines matières de manière différentes ou certains domaines ;
- de l'aide à l'orientation, pour aider les élèves à construire leur projet de formation.

Après la seconde générale et technologique ?

La voie générale en première et terminale

La voie générale vise surtout la poursuite d'études dans un domaine pour une durée de 3 à 5 ans au moins (licence, master, prépa, grandes écoles). Les enseignements sont plus théoriques que ceux proposés en voie technologique, l'autre choix qui s'offre à vous après la 2^e générale et technologique. Votre parcours se compose d'enseignements communs, d'enseignements de spécialité et d'enseignements optionnels, sur deux ans.

LES ENSEIGNEMENTS COMMUNS

À raison de 16h environ par semaine en 1^{re} et 15h30 en terminale, vous suivrez les enseignements communs suivants :

- français (en 1^{re} seulement) ;
- philosophie (en terminale seulement) ;
- histoire géographie ;
- enseignement moral et civique ;
- langues vivantes A et B ;
- éducation physique et sportive ;
- enseignement scientifique : code, intelligence artificielle, bioéthique, grands enjeux environnementaux.

LES ENSEIGNEMENTS DE SPÉCIALITÉ

Pour approfondir les disciplines qui vous intéressent et préparer votre orientation, vous choisirez 3 spécialités en 1^{re} et vous en conserverez 2 en terminale. Cela représente 12h au total :

- arts : histoire des arts, théâtre, arts plastiques, arts du cirque, cinéma-audiovisuel, danse, musique (au choix) ;
- biologie, écologie (dans les lycées agricoles uniquement) ;
- histoire géographie, géopolitique et sciences politiques ;
- humanités, littérature et philosophie ;
- langues, littératures et cultures étrangères et régionales ;
- littérature et langues et cultures de l'Antiquité ;
- mathématiques ;
- numérique et sciences informatiques ;
- physique-chimie ;
- sciences de la vie et de la Terre ;
- sciences de l'ingénieur ;
- sciences économiques et sociales
- éducation physique, pratiques et culture sportives

Pour en savoir plus sur le contenu des enseignements de spécialités et les poursuites d'étude, rendez-vous sur le site www.horizons21.fr

La voie technologique en première et terminale

Les 8 séries du bac technologique proposent des enseignements à la fois de culture générale et technologiques. Les élèves choisissent 3 spécialités en classe de 1re, parmi lesquelles ils en gardent 2 en terminale. L'objectif est de préparer les bacheliers à poursuivre en enseignement supérieur, essentiellement vers un BUT (ex-DUT), BTS, licences professionnelles et au-delà.

S2TMD : sciences et techniques du théâtre, de la musique et de la danse

Ce bac s'adresse aux élèves musiciens, danseurs et comédiens qui souhaitent consacrer beaucoup de temps à leur passion et la valoriser dans leur parcours lycéen. Motivation, engagement et rigueur sont indispensables. Les élèves doivent s'inscrire, en parallèle, dans un conservatoire.

STD2A : sciences et technologies du design et des arts appliqués

Pour les élèves attirés par les applications de l'art (graphisme, mode, design...) et par la conception et la réalisation d'objets (vêtements, meubles, ustensiles...) ou d'espaces.

ST2S : sciences et technologies de la santé et du social

A destination des élèves attirés par les relations humaines et le travail sanitaire et social. Qualités souhaitées : autonomie, esprit d'initiative, sens du contact, aptitude à communiquer et à travailler en équipe.

STAV : sciences et technologies de l'agronomie et du vivant

Le bac STAV (sous tutelle du ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation) s'adresse aux élèves attirés par la biologie, l'écologie, l'agriculture, l'environnement, l'agroalimentaire et les services. Il est proposé uniquement dans les lycées agricoles.

STI2D : sciences et technologies de l'industrie et du développement durable

Ce bac s'adresse aux élèves intéressés par l'innovation technologique et la transition énergétique et qui veulent concevoir de nouveaux produits. Ceux qui choisissent cette série ont envie de comprendre le fonctionnement des systèmes techniques de l'industrie ou du quotidien.

STL : sciences et technologie de laboratoire

Pour les élèves intéressés par les manipulations en laboratoire et l'étude des produits de la santé, de l'environnement, des bio-industries ou des industries de la chimie.

STHR : sciences et technologie de l'hôtellerie et de la restauration

Le bac STHR réunit les élèves attirés par les métiers de l'hôtellerie et de la restauration. Les enseignements se répartissent en trois pôles : gestion hôtelière, restauration et services.

STMG : sciences et technologie du management et de la gestion

Ce bac s'adresse aux élèves intéressés par la réalité du fonctionnement des organisations, les relations au travail, les nouveaux usages du numérique, le marketing, la recherche et la mesure de la performance, l'analyse des décisions et l'impact des stratégies d'entreprise.

Pour en savoir plus sur les programmes, les spécialités et les poursuites d'études, rendez-vous sur le site www.onisep.fr rubrique « lycée CFA », onglet « au lycée général et technologique » ou sur www.horizons21.fr